

Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#1/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Code des commerces : A39-550 Ligne de produits: Hygienfresh

UFI: TFD1-204G-R001-D5FJ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Détergent dégraissant pour système de nettoyage WET avec 4 enzymes et effet super dégraissant Secteurs d'utilisation:

Ménages privés (= public général = consommateurs)[SU21], Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)[SU22]

Utilisations déconseillées

Ménages privés (= public général = consommateurs)[SU21]

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Tintolav s.r.l. - Via M. D' Antona 7 - 10028 Trofarello (TO) Tel. 011/649.68.27 Fax 011/649.67.42

Email: info@tintolav.com - Sito internet: www.tintolav.com

Email tecnico competente: a.conedera@tintolav.com

Contact nationaux: FR: numéro ORFILA (INRS):

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 - 7 jours sur 7) ----- SUISSE :Tox Info Suisse Telefon/téléphone: 145; www.toxi.ch

RUBRIQUE2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:

GHS05, GHS07

Code(s) des classes et catégories de danger:

Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3

Code(s) des mentions de danger:

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit nocf: ne pas ingérer

Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, provoque l'inflammation remarquable avec l'érythème ou 'oedème.

Le produit, si porté pour entrer en contact avec les yeux, provoque les lésions oculaires sérieuses, comme l'opacité de la cornée ou des lésions à l'iris.



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#2/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Le produit est dangereux pour l'environnement car il est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets durables

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:



Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement: GHS05, GHS07 - Danger

Code(s) des mentions de danger:

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

EUH208 - Contient dipentène, citral, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde:

Prévention

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Intervention

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION : Si vous ne vous sentez pas bien, appelez un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

Contient

aqua, C13-15 pareth-7, tea-dodecylbenzenesulfonate, butoxydiglycol, cocamide dea, sodium dodecylbenzenesulfonate, mea-borate, sodium citrate, citral, limonene, diethanolamine, dimethicone, disodium distyrylbiphenyl disulfonate, subtilisin, steareth-21, trimethylhexyl acetate, α-amylase, lipase, cellulase, methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone.

Contient (Règ.CE 648/2004):

15% < 30% agents de surface non ioniques,,5% < 15% agents de surface anioniques,< 5% enzymes,, azurants optiques, parfums., Miscela di: 5-cloro-2-metil-2H-isotiazol-3-one [EC no. 247-500-7]; 2-metil-2H-isotiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1), D-Limonene ((S)-p-menta-1,8-diene), Citrale

Exclusivement à usage professionnel

UFI: TFD1-204G-R001-D5FJ

2.3. Autres dangers

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

Aucune autre information sur les risques



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#3/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Pas pertinent

3.2 Mélanges

Se référer au paragraphe 16 pour le texte intégral des mentions de danger

Note C - Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Substance	Concentration[w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés	>= 10 < 15%	Acute Tox. 4, H302; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412 Limits: Eye Irrit. 2, H319 %C <=10; Eye Dam. 1, H318 %C >10; 1 1 ATE oral = 300,0 mg/kg	ND	157627-86-6	ND	NR
Dodecylbenzenesulphonic acid, compound with 2,2',2"nitrilotriethanol (1:1).	>= 5 < 15%	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE oral = 1.653,0 mg/kg ATE dermal = 4.199,0 mg/kg	ND	27323-41-7	248-406-9	NR
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	>= 5 < 15%	Eye Irrit. 2, H319 ATE oral = 1.720,0 mg/kg ATE dermal = 2.700,0 mg/kg ATE inhal = 374,0mg/l/4 h	603-096-00-8	112-34-5	203-961-6	NR
Coco diethanolamide	>= 3 < 5%	Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318 ATE oral = 5.000,0 mg/kg	ND	68603-42-9	271-657-0	NR
dodécylbenzènesulfonate de sodium	>= 1 < 5%	Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE oral = 438,0 mg/kg ATE dermal = 2.000,0 mg/kg	ND	25155-30-0	246-680-4	NR
2-aminoéthanol, monoester avec l'acide borique	>= 1 < 5%	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 ATE oral = 2.000,0 mg/kg ATE dermal = 2.000,0	ND	10377-81-8	233-829-3	NR



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#4/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Substance	Concentration[w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
		mg/kg				
dipentène Note: C	>= 0,1 < 1%	Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 1 ATE oral = 4.400,0 mg/kg ATE dermal = 5.000,0 mg/kg	601-029-00-7	5989-27-5	205-341-0	01-2119529 223-47-000 1
citral	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 ATE oral = 4.960,0 mg/kg ATE dermal = 2.250,0 mg/kg	605-019-00-3	5392-40-5	226-394-6	01-2119462 829-23-000 1
2,2'-([1,1'-biphényl]-4,4'-diyldivinyl ène)bis(benzènesulfonate) de disodium	< 0,1%	Eye Irrit. 2, H319 ATE oral = 2.000,0 mg/kg ATE dermal = 2.000,0 mg/kg ATE inhal = 3,7mg/l/4 h	ND	27344-41-8	248-421-0	NR

RUBRIQUE4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambiant. Enlever immédiatement le patient de l'ambiant souillé et le porter dans un ambiant très aéré. APPELER UN DOCTEUR.

Si la respiration a été interrompue, sujet à la respiration artificielle.

Contact direct avec la peau (du produit pur).:

Enlever immédiatement les vêtements souillés.

Laver immédiatement avec l'eau courante abondante et savonner par la suite les secteurs du corps qui sont venus pour entrer en contact avec le produit, même si seulement soupçonneux.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et au savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur).:

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau courante, aux paupières ouvertes, dans l'ordre au moins 10 minutes ; protéger donc les yeux avec la gaze stérile sèche. Aller immédiatement à la visite médicale,

Ne pas employer les baisses pour les yeux ou les onguents d'aucunen sorte devant la visite ou le conseil de l'oculiste.

Ingestion:

Le produit est nocif et peut provoquer des dommages irréversibles également en raison d'une simple exposition pour l'ingestion.

Ne pas provoquer absolument le vomissement. Aller immédiatement à la visite médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles.



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#5/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION : Si vous ne vous sentez pas bien, appelez un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:

Pulvérisation d'eau, CO2, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:

Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.

Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets

L'eau vaporisée peut être employée pur protèger les personnes occupées dans l'extinction

On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection. approprié : LaTeX, nitrile, PVC

Supprimer toutes les flammes nues et les sources potentielles d'inflammation. Ne pas fumer.

Prévoyez une ventilation adéquate.

Évacuer la zone de danger et, le cas échéant, consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.

Si le produit est écoulèe dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informeer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler rapidement le produit mettant le masque et les vêtements protecteurs.

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.

Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

6.3.2 Pour le nettoyage:



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#6/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

RUBRIQUE7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et 'exposition directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

Manipuler avec soin. Conserver dans un endroit aéré et loin de la chaleur, garder le contenant hermétiquement fermé.

Ménages privés (= public général = consommateurs):

Manipuler avec précaution.

Stocker dans un endroit aéré loin de toute source de chaleur,

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Relativement aux substances contenues:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

CVE: TWA 10ppm 67,5 mg/m3 STEL 15 ppm 101,2 mg/m3

MAK DFG 10 ppm 67 mg/m3

dipentène:

TWA: 30 from AIHA

TWA: 165.5 (mg/m3) from AIHA

- Substance: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 67,5 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 20 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 34 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 10 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 1,25 (mg/kg bw/day)

Effets à l'échelle locale A long terme Employés Inhalation = 67,5 (mg/m3)

Effets à l'échelle locale A long terme Consommateurs Inhalation = 34 (mg/m3)

Effets à l'échelle locale A court terme Employés Inhalation = 101,2 (mg/m3)

Effets à l'échelle locale A court terme Consommateurs Inhalation = 50,6 (mg/m3)



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#7/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

```
PNEC
Eau douce = 1 (mg/l)
Sédiment Eau douce = 4 (mg/kg/Sédiment)
Eau de mer = 0.1 \text{ (mg/I)}
Sédiment Eau de mer = 0,44 (mg/kg/Sédiment)
Emissions intermittentes = 3,9 (mg/l)
STP = 200 (mg/l)
Sol = 0.32 (mg/kg Sol)
- Substance: Coco diethanolamide
DNEL
Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 73,4 (mg/m3)
Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 4,16 (mg/kg bw/day)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 21,73 (mg/m3)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 2,5 (mg/kg bw/day)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 6,25 (mg/kg bw/day)
Effets à l'échelle locale A long terme Employés Dermique = 0,09 (mg/kg bw/day)
Effets à l'échelle locale A long terme Consommateurs Dermique = 0,0562 (mg/kg bw/day)
PNEC
Eau douce = 0.007 (mg/I)
Sédiment Eau douce = 0,195 (mg/kg/Sédiment)
Eau de mer = 0.001 \, (mg/l)
Sédiment Eau de mer = 0,019 (mg/kg/Sédiment)
Emissions intermittentes = 0,024 (mg/l)
STP = 830 (mg/l)
Sol = 0.035 (mg/kg Sol)
- Substance: 2-aminoéthanol, monoester avec l'acide borique
DNEL
Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 5,9 (mg/m3)
Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 3,3 (mg/kg bw/day)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 1,4 (mg/m3)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 1,7 (mg/kg bw/day)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 1,7 (mg/kg bw/day)
PNEC
Eau douce = 0.026 (mg/l)
Sédiment Eau douce = 0,054 (mg/kg/Sédiment)
Eau de mer = 0.003 \text{ (mg/I)}
Sédiment Eau de mer = 0.005 (mg/kg/Sédiment)
Emissions intermittentes = 0.26 (mg/l)
STP = 10 (mg/l)
Sol = 0.014 (mg/kg Sol)
- Substance: 2,2'-([1,1'-biphényl]-4,4'-diyldivinylène)bis(benzènesulfonate) de disodium
DNEL
Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 20,5 (mg/m3)
Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 53 (mg/kg bw/day)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 19 (mg/kg bw/day)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 1,9 (mg/kg bw/day)
PNEC
Eau douce = 0.0625 (mg/l)
Sédiment Eau douce = 198000 (mg/kg/Sédiment)
Eau de mer = 0.00625 (mg/l)
Sédiment Eau de mer = 19800 (mg/kg/Sédiment)
Emissions intermittentes = 0,1028 (mg/l)
```

Geowin SDS rel. 11

STP = 100 (mg/I)



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#8/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Sol = 1 (mg/kg Sol)

8.2. Contrôles de l'exposition









Contrôles techniques appropriés: Domaine public (administration, éducation,spectacle, services, artisans): Pas de suivi spécifique prévu

Ménages privés (= public général = consommateurs): Aucune vérifications spécifiques prévues

Mesures de protection individuelle:

- a) Protectiondes yeux / du visage Pendant la manipulation du produit pur employer les verres de sécurité (EN 166).
 - b) Protection de la peau
 - i) Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être vérifiés avant utilisation. Utilisez une technique convient pour enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact cutané avec ce produit Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux législation actuelle et bonnes pratiques de laboratoire. Lavez et séchez vos mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux exigences de la directive UE 89/686 / CEE e les normes EN 374 qui en résultent.

Contact complet

Matériel: caoutchouc nitrile épaisseur minimale: 0,11 mm temps de passage: 480 min

Le choix d'un gant approprié dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres caractéristiques de qualité qui varient d'un fabricant à l'autre.

Pour le choix du type de gants à utiliser, consultez le fournisseur / fabricant des gants.

Respectez les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration fournies par le fournisseur des gants.

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur porter les vêtements de protection complets de la peau.

c) Protection respiratoire

Non nécessaire pour l'usage normal.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Relativement aux substances contenues:

dipentène:

Ne pas laisser ce produit chimique contaminants de l'environnement.

RUBRIQUE9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#9/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination		
Aspect	liquide			
Couleur	jaune paille			
Odeur	caractéristique			
Seuil olfactif	non déterminé			
рН	9-10			
Point de fusion/point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Point d'éclair	> 65 °C	ASTM D92		
Taux d'évaporation	nas pertinent			
Inflammabilité (solide, gaz)	pas inflammable			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé			
Pression de vapeur	non déterminé			
Densité de vapeur	non déterminé			
Densité relative	1.00 - 1.06 gr/cm3			
Solubilité	Complètement soluble dans l'eau			
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé			
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé			
Température de décomposition	non déterminé			
Viscosité	non déterminé			
Propriétés explosives	pas explosif			
Propriétés comburantes	non-oxydants			

9.2. Autres informations

Teneur en COV prêt à l'emploi: 0,29 %

RUBRIQUE10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

10 / 16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

10.4. Conditions à éviter

Relativement aux substances contenues:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

Éviter tout contact avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Il peut produire des gaz inflammables pour entrer en contact avec les métaux élémentaires, nitrures, sulfure inorganique, agents réducteurs forts.

Il peut produire des gaz toxiques pour entrer en contact avec le solfide inorganique, agents réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

RUBRIQUE11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

ATE(mix) oral = 1.925,5 mg/kg

ATE(mix) dermal = 125.000,0 mg/kg

ATE(mix) inhal = ∞

(a) toxicité aiguë: Produit nocf: ne pas ingérer

dipentène: DL50 Orale-rat-4.400 mg/kg

Remarques : Comportementale : changement dans l'activité motrice (test spécifique). Trouble respiratoire, peau et phanères :

Autres: cheveux. Inhalation: Irritant pour les voies respiratoires.

DL50 Par voie cutanée-lapin-> 5,000 mg/kg

(b) corrosion cutanée/irritation cutanée: Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, provoque l'inflammation remarquable avec l'érythème ou l'oedème.

Dodecylbenzenesulphonic acid, compound with 2,2',2"nitrilotriethanol (1:1).: Irritant

Coco diethanolamide: Irritant

dodécylbenzènesulfonate de sodium: Irritation et non irritant (2,5 %), irritation modérée (5 %), irritation modérée à sévère (47 à 50 %) sur la peau.

2-aminoéthanol, monoester avec l'acide borique: Irritation de la peau:

Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande): non irritant, (1993). Irritation des yeux:

Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande): modérément irritant, 1998

Bovin (étude in vitro): pas très irritant ni corrosif, 2010

(c) lésions oculaires graves/irritation oculaire: Le produit, si porté pour entrer en contact avec les yeux, provoque les lésions oculaires sérieuses, comme l'opacité de la cornée ou des lésions à l'iris.

Dodecylbenzenesulphonic acid, compound with 2,2',2"nitrilotriethanol (1:1).: Irritant

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol: Yeux-lapin résultat : Œil légère irritation-12:0 am

Coco diethanolamide: Aiguë Irritazione\Corrosione yeux

dodécylbenzènesulfonate de sodium: Irritation des yeux irritation-légère (1 %); une irritation modérée (5 %) et des irritations sévères (47 à 50 %)

- (d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Coco diethanolamide: Non sensibilisant
- (e) mutagénicité sur cellules germinales: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol: Mutagénicité bactérienne,: négatif +/-activation

Les aberrations chromosomiques,: négatif +/-activation

Mutagénicité mammifère,: négatif +/-activation

(f) cancérogénicité: Coco diethanolamide: CIRC groupe 2 b carcinogène possible cancérogène pour l'homme dodécylbenzènesulfonate de sodium: CIRC : aucun composant de ce produit présent au niveau supérieur ou égal à 0,1 % identifié comme substance cancérogène connu ou prévu par l'IARC.



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

#11/16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

dipentène: Cancérogénicité-rat-Oral

Tumorigènes : Cancérogène par critères RTECS. Rein, uretère, la vessie, des tumeurs rénales. Effets tumorigènes :

Tumeurs du testicule.

Cancérogénicité-souris-Oral

: Agent tumorigène équivoque Tumorigenic d'après les critères RTECS. Gastro-intestinal : tumeurs.

Ce produit est ou contient un composant qui n'est pas être classé quant à sa cancérogénicité basée sur sa classification CIRC, ACGIH, NTP ou EPA.

CIRC : Groupe 3-3: inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme (D-limonène)

- (g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Dodecylbenzenesulphonic acid, compound with 2,2',2"nitrilotriethanol (1:1).: Lapin 90 jours cutanée NOAEL > 5 mg / kg p.c. (seulement la dose testée)
 - (j) danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Relativement aux substances contenues:

Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) > 300

Dodecylbenzenesulphonic acid, compound with 2,2',2"nitrilotriethanol (1:1).:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 1653

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 4199

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

RISQUE d'INHALATION : Une contamination nocive d'air sar atteint lentement pour l'évaporation de cette substance à 20 ° C ; Toutefois, pour la pulvérisation ou à la diffusion, beaucoup plus rapidement.

Effets d'une exposition à court terme : la substance est irritant pour les yeux, les effets d'expositions répétées ou à long terme : le liquide dégraissage les caractéristiques de la peau.

DANGERS/symptômes aigus de la peau sèche.

Rougeur de le œil. Douleur.

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 1720

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2700

CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 374

Coco diethanolamide:

Ingestion: rat oral LD50: > 2 000 mg / kg

Contact avec les yeux : irritant pour les yeux (lapin). Peut causer des dommages irréversibles à le œil.

Contact avec la peau : modérément irritant pour une seule application (4 h-lapin)

Facilement biodégradable selon les critères de la Directive 67/548/CEE et ses modifications successives.

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

dodécylbenzènesulfonate de sodium:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 438

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000

2-aminoéthanol, monoester avec l'acide borique:

Toxicité orale aiguë

Paramètre: LD50 (2-aminoéthanol, monoester avec acide borique; numéro CAS: 10377-81-8)

Voie d'exposition: oralement

Espèce: Rat

Dose efficace:> 2000 mg / kg

Toxicité cutanée aiguë

Paramètre: dose discriminante. (2-aminoéthanol, monoester avec acide borique; numéro CAS: 10377-81-8)

Voie d'exposition: Dermique

Espèce: Rat

Dose efficace:> 2000 mg / kg

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2000



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

12 / 16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000

dipentène:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4400

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

citral:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4960

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2250

2,2'-([1,1'-biphényl]-4,4'-diyldivinylène)bis(benzènesulfonate) de disodium:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000

CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 3,66

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucunes données disponibles.

RUBRIQUE12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Relativement aux substances contenues:

Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés:

C(E)L50 (mg/I) = 1

Dodecylbenzenesulphonic acid, compound with 2,2',2"nitrilotriethanol (1:1).:

C(E)L50 (mg/I) = 2.6

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

Toxique pour les poissons CL50-lepomismacrochirus-1 300 mg/l-96 h CL0-Leuciscus idus (dare ou Golden)-> 1 000 mg/l-48 h toxique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques : Ec50 Daphnia magna (puce d'eau grande)-2850 mg/l - 48 h pour Desmodesmus d'algues toxiques subspicatus Cl50-(vert)-100 mg/l > -12:0 suis toxique pour les bactéries CL50-Acinetobacter-1 170 mg/l-4:0 pm

C(E)L50 (mg/I) = 1300

Coco diethanolamide:

Toxicité aiguë/prolongée pour les poissons: (83d) 2,52 mg/l (brachydanio rerio)

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques : CE50 (12 h 0) 2,8 mg/l (daphnia Magna)

Primaire: Biodegradabilit > 90 % (OCDE)

Facile Biodegradabilit: 60 % > (Tests manométriques, la consommation d'O2)

Demande théorique en O2 (DThO) 2,52 mg O2/mg. Demande chimique en O2 (COD): 2,51 mg O2/mg.

C(E)L50 (mg/I) = 2,39

dodécylbenzènesulfonate de sodium:

C(E)L50 (mg/I) = 1,67

2-aminoéthanol, monoester avec l'acide borique:

Toxicité aiguë (à court terme) sur les poissons

Paramètre: CL50 (2-aminoéthanol, monoester avec acide borique; numéro CAS: 10377-81-8)

Espèce: Cyprinus carpio Dose efficace: = 617 mg / I Temps d'exposition: 96 h



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

13 / 16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Toxicité aiguë (à court terme) pour les daphnies

Paramètre: CE50 (2-aminoéthanol, monoester avec acide borique; numéro CAS: 10377-81-8)

Espèce: Daphnia magna Dose efficace: = 423 mg / I Temps d'exposition: 48 h

Toxicité aiguë (à court terme) pour les algues

Paramètre: CE50 (2-aminoéthanol, monoester avec acide borique; numéro CAS: 10377-81-8)

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata

Dose efficace: = 26 mg / I Temps d'exposition: 72 h C(E)L50 (mg/l) = 26

dipentène:

Toxicité pour les poissons CL50-Pimephales promelas (vairon)-0.702 mg/l-96,0 (h)
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques EC50 Daphnia pulex-(Water flea)-69,6 mg/l-48 h

C(E)L50 (mg/I) = 0,702

citral:

Oryzias latipes OECD TG 203 LC50 (96 h): 4,1 mg/L Autre Daphnia magna CE50 (72 heures) = 7 mg/L Selenastrum capricornutum autres CE50 (72 h) = 5 mg/L C(E)L50 (mg/l) = 4,1

2,2'-([1,1'-biphényl]-4,4'-diyldivinylène)bis(benzènesulfonate) de disodium: C(E)L50 (mg/l) = 10

Le produit est dangereux pour l'environnement parce qu'est nocif pour les organismes aquatiques en raison de l'exposition aiguë.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Relativement aux substances contenues:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

La substance miscible à l'eau pourrait s'infiltrer dans la nappe phréatique, se perdre dans les eaux souterraines et être biologiquement dégradées.

85 % (28D, biodégradabilité : essai MITI modifié (s)) facilement biodégradable

2-aminoéthanol, monoester avec l'acide borique:

Paramètre: Biodégradation Dose efficace: env. 73% Temps d'exposition: 28 jours Paramètre: Biodégradation Dose efficace:> 60%

Temps d'exposition: 10 jours Facilement biodégradable.

citral:

OECD TG 301C facilement biodégradable

1/2 T photodégradation = 1,14 ans (direct) T 1/2 = 2,83 heure s (indirecte)



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

14 / 16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Relativement aux substances contenues:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

La substance ne devrait pas se bioaccumuler.

dodécylbenzènesulfonate de sodium: Bioaccumulation-28 lepomismacrochirus d-64 g/l Facteur de bioconcentration (FBC): 220

citral: Aucun

12.4. Mobilité dans le sol

Relativement aux substances contenues:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

L'idrosolubilit élevé et faible coefficient de partage octanol/eau indique que l'adsorption sur les matières en suspension et les sédiments ne sont pas significatifs

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucun ingrédient PBT/vPvB est présent

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucunes données disponibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Envoyer aux systèmes d'obtention débarrassé autorisée ou a incinération en conditions commandées. Actionner en accord aix dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucun

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

15 / 16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

14.4. Groupe d'emballage

Aucun

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

On ne prévoit pas de transport en vrac

RUBRIQUE15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Relativement aux substances contenues:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

Restrictions relatives au produit ou aux substances figurant dans l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006. section de produits 3.

Substances.

Point. 55 BUTYL DIGLYCOL

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014 - déchets:

HP4 - Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur a fait une évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE16. Autres informations

16.1. Autres informations

Points modifiées par rapport à la version précédente: 1.1. Identificateur de produit, 2.1. Classification de la substance ou du mélange, 2.2. Éléments d'étiquetage, 2.3. Autres dangers, 4.1. Description des premiers secours, 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires, 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger, 8.1. Paramètres de contrôle, 8.2. Contrôles de l'exposition, 9.2. Autres informations, 10.4. Conditions à éviter, 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008, 12.1. Toxicité, 12.2. Persistance et dégradabilité, 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB, 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Description du mentions de danger exposé au point 3

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H318 = Provoque de graves lésions des yeux.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.



Hygienfresh Wet&Fresh Emulsene F4

Publié le 12/09/2018 - Ver. n. 2 du 13/06/2022

16 / 16

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

H312 = Nocif par contact cutané.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

Principales références normatives :

Directive 1999/45/ce Directive 2001/60/ce

Règlement (CE) 1272/2008

Règlement 2010/453/CE de la Commission

* Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date ci-dessus.

Concernant uniquement le produit et ne constituent pas une garantie d'une qualité particulière.

C'est le devoir de l'utilisateur de s'assurer qu'il s'agit d'une information appropriée et complète au sujet de l'utilisation spécifique prévue.

Cette fiche technique annule et remplace toutes éditions précédentes.